filles en chemisettes qui se trouvaient dans un pavillon isolé en dehors des attentes du feu. Dans cette opération, trois de ces malheureux, dont un enfant, ont rendu le dernier soupir.

Et ce n'est pas tout; nous arrivons alors au drame le plus poignant de cette terrible journée, vingt-deux soldats du 16e bataillon de chasseurs à pied ont été empoisonnés par des préparations pharmaceutiques qu'ils ont absorbées par erreur, et, à la dernière heure, cinq d'entre eux étaient morts.

On a dit que ces soldats avaient pris un flacon de poison croyant s'emparer d'un récipient contenant du genièvre ou de l'eau-de-vie blanche, ce qui, dans une certaine mesure, engagerait leur responsabilité, quoique cette imprudence fût bien excusable.

Il importe de dire immédiatement qu'il n'en est rien et que l'on se trouve simplement en face d'une erreur absolument involontaire. Pour réconforter les pauvres pioupious, l'administration leur avait fait délivrer de la limonade vineuse. Dans le trouble qui s'est produit, un flacon de teinture d'aconit se trouva placé à côté des bouteilles de limonade et les malheureux soldats burent du terrible poison qui, a première vue, peut être pris pour de la limonade vineuse et qui a un goût aromatique, sans se douter de cette substitution.

On se trouve donc en présence non d'un acte d'imprudence volontaire durement punie mais d'une fatale erreur dont la responsabilité ne saurait incomber aux soldats morts dans un service commandé, victime du devoir et tombés au champ d'honneur, sans qu'on puisse rien leur reprocher.

Voici maintenant le compte-rendu de cette épouvantable catastrophe.

L'INCENDIE DE L'ÉGLISE

Nous avons dit hier que, vers deux heures du matin, le feu s'était développé dans l'église avec une telle rapidité que les pompiers avaient dû borner leur rôle à préserver les bâtiments voisins et surtout l'hôpital Saint-Sauveur vers lequel le vent poussait des milliers de flammèches et de brâlées embrasées.

Pour expliquer la rapidité de l'incendie, il convient de dire que, à partir la voûte du chœur qui était construite en pierres, les voûtes des trois nefs de l'église étaient constituées par une charpente recouverte de plâtre. On comprend que, vu le vent, le feu se fût communiqué du clocher aux orgues et aux voûtes qui flambaient projetant une lueur intense qui illuminait une grande partie de la ville. Le spectacle était véritablement terrifiant.

Les dégâts

Pour l'ordre de notre récit, nous indiquerons immédiatement quelle est l'importance des dégâts.

Il ne reste plus de la vieille église hilloise que le chœur voûté en pierres et tout le maître-autel est resté à peu près intact. Le reste du monument ne présente plus qu'un monceau de ruines fumantes, derniers vestiges de la vieille église, au milieu desquelles les colonnes isolées et rongées par les flammes se dressent sinistrement et que surplombe la tour dans un état de nudité et de délabrement des plus complets. L'aspect de ces ruines est navrant et la chaleur qui s'en dégageait encore dans l'après-midi de dimanche était suffocante et insupportable.

L'église Saint Sauveur, dont le grand portail fait front à la rue Saint-Sauveur, est entourée d'un est espace vide servant de cour de récréation aux enfants du patronage Saint-Sauveur et dont les salles de jeu se trouvent situées derrière le maître-autel; sur le côté gauche de l'église donne le presbytère ainsi que le chauffoir public de Saint-Sauveur; sur le côté droit, séparé d'environ huit mètres de l'église dominant les bâtiments composant l'aile haucche de l'hôpital Saint-Sauveur.

L'église se composait de trois nefs dont deux latérales et une principale. Au fond de la nef principale se trouve le maître-autel complètement sculpté en marbre blanc et d'une valeur de 50,000 francs environ. Cet autel est orné de statues et de bas-reliefs superbes; on y remarque entre autres, juché au bas de la table d'autel la *Sainte-Cène* et de chaque côté, deux anges; de chaque côté du tabernacle dont la porte en bronze doré représente le *Bon Pasteur*, se trouvent les *saints apôtres Pierre et Paul*; un peu plus haut, *Jésus prêchant la sainte parole et tenant en main sa croix*; de chaque côté des anges et les quatre évangélistes *Saint-Jean, Saint-Luc, Saint-Mathieu* et *Saint-Marc*.

Les marches de l'autel ont seules été détériorées. D'autre part, les verrières qui se trouvent au fond du chœur sont restées intactes. Néanmoins, il est à craindre qu'un écroulement de la voûte ne vienne augmenter les dégâts occasionnés par l'incendie.

A côté du chœur se trouvent les autels de *Notre-Dame-de-Tongres* et du *Saint-Sacrement*, dont les colonnes et les autels proprement dits sont sculptés en marbre blanc. Le reste de ces deux autels n'en reste plus que des statues : *sainte Catherine* et *sainte Philomène*, à demi détériorées; les verrières, qui s'y trouvaient contiguës, sont brisées et ont perdu toute leur valeur. En outre, la *Vierge Miraculeuse*, de l'autel *Notre-Dame-de-Tongres*, a été la proie des flammes.

A proximité de la chaire et aux *extrémités du transept* se trouvent les autels de *Saint Joseph* et des *Saints Anges*, construits en pierre blanche; ils ont été également détruits.

Enfin de chaque côté du grand portail et parallèlement aux autels de Notre-Dame de Tongres et du Saint-Sacrement se trouvaient l'autel des Morts et le Calvaire. Seul l'autel des Morts avait quelque valeur; le bas relief de l'autel représentait la *Résurrection de Lazare*, un petit chef-d'œuvre de sculpture, et au-dessus du tabernacle se trouvait une *Descente de Croix*, signée du peintre Latou ou Lalo d'assez grande valeur; c'est même le seul tableau de valeur qui se trouvait dans l'église.

Quant à la chaire et aux confessionnaux, dont trois étaient en chêne sculpté et représentant diverses scènes du Nouveau Testament, il n'en reste plus que des cendres; la chaire était en chêne sculpté, et d'une façon assez curieuse; elle datait du XVIe siècle.

Le clocher de Saint-Sauveur renfermait trois cloches du poids respectif de 4,000, 2,000 et 1,500 kilos. La grosse cloche donnait le *la* grave et avait coûté 15,000 francs. Plusieurs milliers de francs de bois ont été employés, il y a quelques années, à la réparation du clocher.

Les cloches ont été complètement fondues, ainsi que les tuyaux des orgues. Au pied de la tour, on remarque encore des coulées métalliques à peine refroidies.

La totalité des dégâts, tant pour l'église que pour son mobilier n'a pu encore être évaluée; on sait toutefois que ces dégâts sont couverts par une assurance de 257,000 francs pour le mobilier et 1,200,000 fr. pour l'église.

Une accalmie

Vers deux heures du matin, un commencement d'incendie s'était déclaré à une des extrémités de la salle Saint-Côme de l'hôpital Saint-Sauveur, dans la direction de la Noble-Tour, dont la toiture était en feu; mais les pompiers purent heureusement s'en rendre maîtres. Néanmoins, par précaution, on avait fait lever tous les malades et ceux de la salle Saint-Louis, qui longe l'église, avaient été réunis dans la salle Saint-Jean.

On pouvait espérer que tout se bornerait à cette alerte Aussi, vers quatre heures et demie du matin, les pompiers, laissant sur place une pompe à vapeur et plusieurs pompes à bras avec le personnel pour les servir, avaient ils replié leur matériel et se disposaient-ils à partir, quand une reprise du feu ou plutôt un nouvel incendie se déclara.

L'HOPITAL PREND FEU

Le feu couvait sourdement à l'hôpital. Il était exactement cinq heures 25 quand des religieuses, sortant de la première messe aperçurent des flammes qui s'échappaient de la toiture auprès de la cheminée qui sépare la salle Saint-Louis de la salle Saint-Jean.

L'incendie éclata avec une violence extraordinaire. En un instant, toute la salle Saint-Louis fut en feu; heureusement, comme nous l'avions dit, tous les malades avaient été évacués dans la salle Saint-Jean, qui est contiguë.

De la salle Saint-Louis, le feu ne tarda pas à gagner, d'un côté, le cabinet de M. le docteur Carlier, chef de clinique; les pompiers purent heureusement l'arrêter.

Dans le sens opposé, la salle St-Jean fut atteinte; on put également couper.

D'un troisième côté, la salle St-Louis est attenante à la salle St-Antoine dont une moitié devint la proie des flammes. Ce n'est que vers le milieu de la salle que le feu put être arrêté.

Là ne se bornèrent pas les dégâts; le feu prit également à la chapelle qui communique avec la partie de la salle St-Jean qui avait été atteinte. Les vases sacrés, les ornements, les tableaux, l'autel lui-même, avaient pu être transportés à temps, de telle sorte que l'on n'a à déplorer que la destruction du bâtiment proprement dit. La majeure partie de la chapelle a été incendiée le reste a été fortement endommagé par l'eau.

LE TRANSPORT DES MALADES ET DES BLESSÉS

On avait dû naturellement, dès les premières menaces de feu, s'occuper du transport des malades et des blessés.

Une partie de ceux-ci furent transportés à l'hospice Gantois; les autres furent portés sur des civières chez les sœurs de l'Enfant-Jésus, rue Saint-Sauveur par les soldats du 16e bataillons de chasseurs à pieds, qui avaient assuré le service d'ordre depuis le commencement du sinistre, et qui ont été admirables de courage d'entrain et de dévouement.

Un certain nombre de malades pouvant marcher et plus légèrement atteints sont rentrés chez eux.

Les trente enfants qui se trouvaient à l'hôpital, après-être restés un seul moment dans l'école voisine, ont été conduits à l'Hospice Général.

L'hôpital a été entièrement évacué, sauf en ce qui concerne les filles soumises au traitement et les fous et folles renfermés dans des cabanons. Le feu n'a pas atteint les pavillons où étaient les catégories d'hospitalisés, pavillons situés tout à fait sur le derrière de l'hôpital, et on n'a pas eu besoin d'opérer leur transfert.

Impossible de décrire le tumulte, le bruit, l'émotion, au milieu desquels ces évènements se sont produits. Il s'est passé des scènes inoubliables dont on ne peut rendre compte. De malheureux blessés, qui ne pouvaient bouger de leurs lits, essayaient cependant de se déplacer au grand détriment de leurs fractures et de leurs plaies et poussaient des cris à fendre l'âme, suppliant qu'on les emporte.

Les sœurs, les internes, le personnel de l'hôpital, des prêtres et des missionnaires, les soldats et les pompiers, ont accompli des choses surhumaines en accomplissant ce sauvetage hâtif, car toute l'aile gauche était bientôt en feu; les salles que l'incendie ne touchait pas directement étaient rapidement envahies par une fumée asphyxiante.

Jamais on ne pourra dire ce qu'il y a eu de dévouements obscurs et admirables dans cette terrible matinée. Il fallait procéder avec une extrême rapidité, car le péril était menaçant. Des flammèches tombaient de tous côtés, et il y avait surtout cette fumée qui vous étreignait la gorge et pénétrait dans tout l'établissement. On enlevait dans des couvertures les malades et les blessés qui ne pouvaient marcher, et on les déposait d'abord dans les salles du rez de chaussée du devant de l'hôpital, en attendant qu'on les transportât dans les établissements que nous avons indiqués plus haut.

L'aspect de l'église était littéralement épouvantable. Tous ces pauvres gens, gens, affolés râlant, poussant des cris désespérés.

MORT DE TROIS MALADES

A la suite du transbordement des malades, trois d'entre eux sont morts. Il convient de dire que ces malheureux étaient à toute extrémité.

Le premier est le jeune Cornu âgé de huit mois, dont les parents demeurent rue Manuel, cour Morel. 5. Le pauvre petit est mort à six heures du matin entre les bras du R. P. Vautier, qui le portait à l'hospice Général. Ajoutons que le R. P. Vautier, qui prêchait la mission à l'église Saint-Sauveur s'est particulièrement distingué dans le sauvetage des malades.

A neuf heures du matin, mourait une jeune fille de 23 ans, Mlle Maria Seignel, née à Wambrechies et demeurant à Lille, qui avait été transportée à l'école de la rue Saint-Sauveur. Cette jeune fille étaient entrée hier dernier à l'hôpital et avait contracté une méningite à la suite d'un assissement qu'elle avait éprouvé en sauvant une de ses compagnes d'atelier tomber d'une attaque d'épilepsie.

A deux heures de l'après-midi, dans la même école, on constatait le décès d'un vieillard de 74 ans, M. Edouard Dillon, qui était atteint d'une maladie de cœur et se trouvait à l'hôpital depuis trois semaines.

Un de nos confrères annonce qu'il y avait en deux autres décès durant le transfert des hospitalisés à Sainte-Eugénie. Dans ce dernier hôpital, on nous a déclaré n'avoir connaissance du fait et on a ajouté que, dans la journée, aucune mort ne s'est produite parmi les malades amenés de Saint-Sauveur à Sainte-Eugénie.

Espérons que les terribles émotions de ce dimanche du 29 mars et les inconvénients du transfert n'auront pas de conséquences fâcheuses pour la santé des autres malades et blessés.

PLUSIEURS ACCIDENTS

Pendant cette épouvantable opération du transport des malades, un soldat du 16e chasseurs à pied qui avait fait preuve du plus grand dévouement et qui était resté plusieurs heures les pieds dans l'eau, a été pris d'une congestion pulmonaire occasionnée par le froid; il a été immédiatement transporté à l'hôpital militaire. Son état n'est heureusement pas désespéré.

Un caporal des sapeurs-pompiers, M. Alavoine, a eu le doigt écrasé. Un sapeur-pompier, M. J.-B. Verbrugghe, âgé de 32 ans, est tombé d'une échelle dans la cour de l'hôpital. On a dû le transporter à l'hôpital Ste-Eugénie; il a une luxation des côtes.

L'incendie est arrêté

Il nous faut revenir un peu en arrière.

Le sauvetage des blessés et des malades a un peu retardé les manœuvres des pompiers pour arrêter les progrès du feu qui menaçait de se propager dans tout l'hôpital, mais dès que le transbordement fut opéré, les pompiers attaquèrent l'incendie avec une grande vigueur et déversèrent des torrents d'eau sur les bâtiments en flammes d'où s'échappait une énorme colonne de fumée qui se voyait de très loin.

On put ainsi préserver le devant et toute l'aile droite de l'hôpital, et vers neuf heures du matin, on était complètement maître du feu. Mais il a fallu déployer de très grands efforts et les pompiers ont travaillé avec un zèle et un acharnement au dignes des plus grands éloges.

Pendant tout le temps, les religieuses ont agrémenté les combles de l'hôpital, car, de temps à autre, pointaient des flammes et on voyait que des poutres étaient encore embrasées.

L'aspect de l'hôpital

Rien de plus navrant que de visiter dans son entier l'hôpital Saint-Sauveur. Comme nous l'avons dit, l'aile droite n'a pas souffert; mais l'aile gauche présente un aspect lamentable.

La moitié de la salle Saint-Antoine, où étaient soignées les maladies de peau, et qui est la plus rapprochée de l'église, une partie des salles Saint Jean et Saint-Louis, ont été complètement la proie des flammes; il n'en reste plus qu'un amas de décombres fumants. Il en est de même du doctor des infirmeries. Les salles Saint-Felix, Saint Henri, Sainte-Marguerite, le quartier du haut des vénériens et une partie du quartier des enfants sont à moitié détruits; les toitures de la communauté et de la chapelle n'existent plus.

Les collections spéciales de M. le docteur Leloir ont été brûlées; c'est une perte regrettable pour la science.

Quand on parcourt les divers étages de ce vaste établissement, on éprouve une impression indéfinissable : Une émotion poignante nous étreint à la vue de l'aspect funèbre des salles incendiées et du désordre qui règne partout ailleurs.

L'eau ruisselle de tous côtés, les plafonds sont éventrés, des éboulis se produisent à tous moments; des literies, des tables de nuit, des vases, des boîtes sont épars dans toutes les pièces, dans les cabinets, dans les corridors.

Dans la partie de l'hôpital qui est restée intacte, c'est-à-dire l'aile droite, le même désordre règne dans toutes les salles. On devine tout l'affolement de la matinée; on voit avec quelle précipitation on a dû procéder à l'évacuation des malades. Les lits sont défaits, des objets de toute sorte, vaisselle, linge, pantoufles, feuilles administratives, gisent sur le plancher. Partout l'image d'une complète désolation; on sent qu'il a dû y avoir un moment d'indicible épouvante, où les malades ont cherché au plus vite à éviter le péril.

Nous montons dans le dortoir des infirmiers, où les flammes ont exercé avec intensité leurs ravages. D'une fenêtre nous pouvons contempler l'ensemble des bâtiments incendiés; c'est alors qu'on peut se rendre un compte exact de l'étendue du désastre. A gauche, les murs calcinés de l'église Saint-Sauveur que la tour domine de sa masse grisâtre; devant et derrière nous, la longue série des différents corps de bâtiment de l'aile gauche, dépourvus de leur toiture, nus, désolés, les fenêtres privées de carreaux, les corniches fort endommagées.

On entend au loin le bourdonnement de la foule immense qui se presse sur les remparts ou dans les rues adjacentes, jusqu'auprès de soi l'eau ruisselle avec un bruit monotone, qu'interrompt de temps à autre la chute d'une pierre ou d'un chéneau.

La tristesse de ce tableau remplit l'âme d'une impression lugubre qui ne s'effacera pas de longtemps.

Avant de quitter l'hôpital Saint-Sauveur, signalons un fait très curieux et qui a beaucoup frappé toutes les personnes qui ont visité la salle Sainte-Marguerite, du moins la partie encore accessible de cette salle. Alors que tout à l'entour l'incendie a exercé ses ravages et que l'eau coule sans interruption par les trous béants du plafond, un tableau représentant la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus et qui est placé au-dessus d'une porte de communication, est resté absolument intact; il ne présente pas la trace de la moindre goutte d'eau, et cependant le plancher de cette salle est recouvert d'une n'appe d'eau de plusieurs centimètres,

Les baptêmes ont été faits à l'église Saint-Maurice; pour l'enterrement, il s'agissait d'une vieille pensionnaire des Petites-Sœurs des Pauvres, et les cérémonies ont eu lieu dans la chapelle de cette maison.

Sauf changement et, en attendant qu'une chappelle provisoire ait été construite, les cérémonies du culte seront vraisemblement célébrées dans la chappelle actuellement fermée des Revérends Pères Rédemptoristes, cour des « Bouviers, » rue de Paris.

M. le doyen de Saint-Sauveur, M. l'abbé Samain, a été tellement impressionné de la destruction de son église, qu'il a dû s'aliter et que l'on a craint sérieusement pour lui.

Dans l'après-midi de dimanche, un mieux sensible s'est manifesté, et tout danger paraît actuellement écarté.

Ajoutons, à titre de souvenir rétrospectif que, depuis une vingtaine d'années, l'ancien doyen, M. l'abbé Lecocq, lorsque la ville eut fait faire les restaurations extérieures a dépensé plus de trois cent mille francs pour les améliorations et embellissements intérieurs de l'église.

22 SOLDATS EMPOISONNÉS

Nous arrivons maintenant au terrible drame que nous avons indiqué plus haut.

On sait que presque toute la charge du service d'ordre et de sauvetage des malades, avait incombé aux soldats du 16e bataillon de chasseurs, qui, nous ne saurions trop le répéter, ont été admirables de dévouement.

Vers six heures et demie du matin, une distribution de vin, de limonade vineuse et de pain avait été faite aux soldats et pompiers, par les soins de l'administration des hospices.

Au moment où les soldats étaient en train de prendre ce léger réconfort, on leur donna l'ordre d'emporter tous les produits qui se trouvaient dans la pharmacie de l'hôpital, pour les déposer à l'école de l'Enfant-Jésus, qui se trouve de l'autre côté de la rue Saint-Sauveur.

Les bocaux transportés étaient d'une forme analogue aux récipients dans lesquels étaient contenues la limonade vineuse.

Que se passa-t-il alors? Il est assez difficile de le préciser d'une manière absolue. Ce qui est probable, c'est que plusieurs soldats, trompés par cette ressemblance, burent le liquide qu'ils contenaient.

Ce liquide n'était autre que de l'alcoolatine d'aconit, dont le goût est assez agréable, mais dont les effets sont terribles sur le système nerveux et sur le cœur, l'aconit agit, en effet, un poison très dangereux, qu'on n'administre qu'à dose excessivement faible.

Bientôt, les malheureux, au nombre de 22, qui avaient bu ce liquide, ne tardèrent pas à sentir des troubles étranges. Les officiers, qui s'en aperçurent, les firent immédiatement relever et conduire à la caserne Vandamme, rue de Paris.

CINQ MORTS

A peine les soldats étaient-ils arrivés que leur état s'aggrava de plus en plus, et dans des conditions telles, qu'il fut nécessaire de faire transporter par petits groupes à l'hôpital militaire.

Deux des pauvres troupiers expirèrent presque en arrivant; trois autres rendirent le dernier soupir vers midi.

L'agonie de ces pauvres enfants fut terrible; ils se roulaient, en proie à des douleurs atroces qui arrachaient des larmes aux médecins-majors, aux prêtres, MM. Ghesquière et Lesquin, vicaires de Saint-Etienne, Couvreur et Coussemaker, missionnaires diocésains et aux infirmiers qui les ont assistés jusqu'au dernier moment.

Les familles des morts ont été averties dans la journée de ce terrible malheur, par les soins de l'autorité militaire, et des maires des communes qu'ils habitent. Voici les noms des victimes dans l'ordre du décès :

Octave Roussel, soldat, né à Candas (Somme), demeurant à Amiens;

Paul Boulant, soldat, né et demeurant à Fruges (Pas-de-Calais);

Emile Vandenbroucqne, caporal, né à Saint-Pierre-les-Calais, demeurant à Calais;

Albert Warginier, soldat, né à Amiens, demeurant à Méricourt-sur-Somme.

Moïse Potier, soldat, né et demeurant à Mouveaux.

LES SOLDATS MALADES

Les 17 autres soldats, sont à l'Hôpital Militaire, l'objet des soins les plus minitieux. Par ordre de M. le docteur Moty, médecin-chef de l'hôpital militaire, des contre-poisons énergiques leur ont été administrés, et on espère les sauver tous.

Vers neuf heures et demie du soir, M. le Maire de Lille, accompagné de M. Contamine, secrétaire générale de la mairie et de M. Cordier, commissaire de permanence, s'est rendu à l'hôpital militaire, pour s'informer de l'état de santé des malades : tous dormaient paisiblement.

LES OBSÈQUES DES VICTIMES

Les funérailles des cinq soldats morts auront lieu mercredi prochain, à 9 heures et demie, en l'église St-Etienne. Les dimanche soir, M. l'abbé Gavelle, aumônier militaire, assisté de deux autres ecclésiastiques, a procédé à l'office des morts, dans la chapelle de l'hôpital militaire.

En même temps, à l'issue des vêpres, M. l'abbé Couvreur, prêtre de mission à la paroisse St-Etienne, et qui avait assisté un des mourants, a rappelé, en termes émus, les tristes événements de ce jour, et a fait chanter un *De Profundis* pour les malheureuses victimes.

L'enquête militaire

Dès la matinée de dimanche, l'autorité avait ouvert une enquête. Tous les soldats du 16e bataillon qui avaient travaillé à l'intérieur de l'hôpital, ont été sérieusement interrogés et visités par les deux médecins-majors du bataillon.

Les renseignements qu'ils portaient, alors qu'ils avaient aidé à transporter des malades, leur ont été enlevés et sérieusement désaffectés.

La cause de l'incendie

Nous avons indiqué hier que la cause de l'incendie devait être vraisemblablement attribuée à l'imprudence des ouvriers fondeurs qui travaillaient à la réparation de la grosse cloche.

En résumé, une seule personne a travaillé à la soudure de la cloche qui était fêlée sur une longueur de 70 centimètres environ. C'est un individu de nationalité belge, qui seul, nous a-t-on dit, connaît le secret de réparer des cloches, sans les descendre du clocher et les transporter dans la fonderie.

Cet fondeur s'était engagé à réparer la grosse cloche de Saint-Sauveur, à condition qu'on le laissât seul dans le clocher, tandis qu'il travaillait, car, disait-il, il tenait essentiellement à ne pas dévoiler son *secret de réparation*.

Si la cloche, après réparation ne donnait pas le *la grave* qu'elle possédait, l'ouvrier ne devait pas être payé; s'il réussissait, il devait toucher 800 francs.

Aucune autre personne, donc, n'a pénétré dans le clocher, durant tout le temps qu'a demandé la réparation de la cloche. Cet homme prenait pension au cabaret du *Petit Tonnelier*. Jusqu'ici, les magistrats, chargés de l'enquête, n'ont pu le retrouver. Sans doute, il est reparti dans son pays.

Vers dix heures et demie du matin, le parquet a visité minutieusement tous les locaux de l'hôpital St-Sauveur; les magistrats ont quitté l'hôpital à 11 heures.

LA NOBLE TOUR

Nous n'avons plus parlé aujourd'hui, de la Noble tour, car, de ce côté, les dégâts sont sans importance. Les murs, qui ont deux mètres d'épaisseur, et la voûte extérieure qui est en pierre, ont résisté. Seule, la toiture, et les gigages qui soutenaient la poivrière, ont été détruits. Il sera donc facile de rétablir le vieux vestige des anciens remparts lillois dans son état primitif, quand on le voudra.

L'ÉMOTION A LILLE

Comme on le pense bien, cette épouvantable catastrophe a provoqué une immense émotion à Lille et dans tous les environs. La nouvelle que de nombreux chasseurs à pied s'étaient empoisonnés a également impressionné au dernier point le public.

Dès le matin, une foule, sur laquelle planait une impression de profonde tristesse, n'a cessé de se porter vers St-Sauveur.

Les « Saint-Sauveur » se montraient très émus, de la destruction totale de leur vieille église qu'ils aimaient, et à l'ombre de laquelle ont vécu, pendant six siècles, de si nombreuses générations.

Le service du culte

Dans la paroisse Saint-Sauveur, on se demandait, dès dimanche, comment serait assuré le service du culte dans la paroisse Saint-Sauveur. Hier, il y a eu plusieurs baptêmes et un enterrement.

Les baptêmes ont été faits à l'église Saint-Maurice; pour l'enterrement, il s'agissait d'une vieille pensionnaire des Petites-Sœurs des Pauvres, et les cérémonies ont eu lieu dans la chapelle de cette maison.

Sauf changement et, en attendant qu'une chapelle provisoire ait été construite, les cérémonies du culte seront vraisemblement célébrées dans la chappelle actuellement fermée des Revérends Pères Rédemptoristes, cour des « Bouviers, » rue de Paris.

M. le doyen de Saint-Sauveur, M. l'abbé Samain, a été tellement impressionné de la destruction de son église, qu'il a dû s'aliter et que l'on a craint sérieusement pour lui.

Dans l'après-midi de dimanche, un mieux sensible s'est manifesté, et tout danger paraît actuellement écarté.

Ajoutons, à titre de souvenir rétrospectif que, depuis une vingtaine d'années, l'ancien doyen, M. l'abbé Lecocq, lorsque la ville eut fait faire les restaurations extérieures a dépensé plus de trois cent mille francs pour les améliorations et embellissements intérieurs de l'église.

Concerts et Spectacles

Association Amicale des anciens élèves de l'école de la rue Archimède. — Le grand Concert-Spectacle offert aux membres de l'Association, aura lieu aujourd'hui lundi 30 mars, à 8 heures précises du soir, dans la salle des fêtes du Café Pandore, rue Pauvrée. Les membres qui n'auraient pas reçu leur lettre d'invitation peuvent la réclamer au siège de la Société : Ecole rue Archimède.

Roubaix. — *Le Club des Intimes.* — C'est devant une salle à peu près remplie, que le *Club des Intimes* a offert, dimanche soir, à l'Hippodrome, le spectacle-concert que nous avons annoncé.

La *Concordia-Harmonie* a été très applaudie, ainsi que tous les artistes : acrobates, gymnastes, etc.

PLAIES Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules, Guérison rapide par L'ONQUENT ST-ROCH. PLANERT, Pharmacien à LOUVROIL (Nord) et partout. — Ne pas se laisser imposer un pot de 3 fr50 (franco poste 4f) pour tous renseignements.

NORD

Conférence de M. l'abbé Lemire à Wavrin. — M. l'abbé Lemire a fait dimanche à Wavrin, une conférence agricole, devant quatre cents personnes.

M. Declercq de Lille, présidait. Dans la salle, on remarquait MM. Platel et Crepel, conseillers d'arrondissement, M. le doyen de La Bassée etc.

M. l'abbé Lemire a préconisé les associations agricoles et les congrès régionaux qui sont les plus sûrs moyens d'arriver à l'amélioration du sort de la Patrie.

L'assemblée a voté à l'unanimité l'ordre du jour proposé.

M. l'abbé Lemire a été fort acclamé; à sa sortie, une foule enthousiaste l'a suivi aux cris de : « Vive l'abbé Lemire ! »

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 29 mars.* — Alphonse Vannieuwenhuyse, rue de Fourcroing 78. — Julie Declercq rue de Naples, cour Demarque 2. — Thomas Retour, rue de Lannoy, cour Bogart 3. — Julien Vandeputte, rue Solférino, cour Nyselinck 3. — Eva Lefebvre, rue Franklin 135. — Albert Levengie, rue de l'Epeule, cour Lepers 42. — Louis Vinck, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy 18. — Gaston Lefebvre, Place de l'Abattoir 15. — Hélène Dewasmes, rue Darbo, cour Bény 8. — Germaine Lambrecht, rue Meyerbeer, cour Zyppe 7. — Clémentine De Bruyne, rue des Longues-Haies 135. — Paul Biacq, rue Corneille 6. — Berthe Denonne, rue de l'Ommelet 34. — Palmyre Parisis, rue de la Vigne, cour Zervy 9.

Publications de mariages. — Emile Marquette, 25 ans, monteur de chaînes, à Tourcoing et Anastasie Wattiez, 23 ans, servante, rue du Grand-Chemin, 115. — Jean Dalle, 28 ans, employé de commerce, à Tourcoing et Marie Vanwynsberghe, 26 ans, visiteuse, rue de Flandre, 64. — Jean Vanhiefte, 23 ans, rattacheur, rue de Crony, 53 et Marthe Petit, 21 ans, couturière, rue Montesquieu, 23. — Albert Despretz, 23 ans, receveur de rentes, rue Blanchemaille, 138 et Clemina Nys, 19 ans, sans profession, rue Decrème, 8.

Louis Desmasures, 24 ans, aide éleur, rue de Lannoy, cour Bouvier, 17 et Fidéline Meurisse, 25 ans, piqurière, rue Pierre-de-Roubaix, 149. — Jules Provost, 24 ans, rattacheur, rue du Gros-Saule, 1 et Coralie Montagne, 26 ans, soigneuse, rue Choisel, cour Joseph Mullez, 18. — Clovis Deprecker, 24 ans, tisserand, rue de Cohem, maison Watteau, 150 et Augustine Hubeau, 25 ans, tisserande, rue de Mons, 7. — Gustave Bausière, 26 ans, magasinier, rue du Tilleul, 307 et Palmyre Renard, 26 ans, papilleonneuse, rue du Tilleul, 198. — Alphonse Demeyère, 24 ans, chauffeur, rue de Baval, 81 et Zoé De Jonghe, 24 ans, blanchisseuse, rue de Baval, 86.

Gaston Sire, 23 ans, mécanicien, rue d'Inkermann, 69 et Hortense Destreberq, 28 ans, coursière, rue d'Inkermann, 67. — Gobert Alophe, 27 ans, employé de commerce, rue St-Amand, 31 et Aline Cary, 22 ans, coutuvière, rue des Filatures, 63. — Louis Martinet, 23 ans, teinturier à Croix et Marguerite Gogebeur, 21 ans, journalière à Croix. — Adolphe Deffrenne, 24 ans, rentreur à Roubaix et Victorine Dardusse, 25 ans, marchande de lait à Wattrelos. — Fernand Thiery, 32 ans, employé de commerce à Roubaix et Marie Quelet, 18 ans, sans profession à Reims. — Frédéric Decraene, 25 ans, tisserand à Roubaix et Sophie Dufour, 25 ans, retordeuse à Tourcoing. — Jules Constant, 27 ans, mécanicien à Roubaix et Maria Bailleul, 34 ans, couturière à Comines.

Bonami Durot, 26 ans, teinturier à Roubaix, et Marthe Lemoy, 49 ans, sans profession, à Warmériville. — Polydore Wyffels, 25 ans, empaqueur à Asnières, et Mathilde Thomas, 23 ans, sans profession à Asnières. — Henri Dehaqum, 26 ans, marchand forain à Roubaix, et Germaine Paux, 24 ans, marchande forraine à Tourcoing. — François Ernst, 29 ans, apprêteur à Croix, et Berthe Hens, 30 ans, sans profession, rue du Coq-Français 130. — Léopold Desrumaux, 40 ans, entrepreneur de peinture à Lille et Marie Delcroix, 28 ans, sans profession, rue de l'Amiral Courbet, maisons Delcroix.

Camille Blin, 23 ans, monteur de chaînes à Mouvaux, et Bertha Forster, 33 ans, ménagère, rue de Béthune, maison Coopman. — Emile Veighe, 28 ans, tisserand, quai de Gravelines, cour Bodart, et Marie Vanneste, 23 ans, tisserande, rue de Menin, maison Delannoy. — Jules Parent, 25 ans, apprêteur, rue d'Espagne, 33, et Orpha Borighem, 26 ans, femme de chambre, rue Decrème, 163. — Ferdinand Stoene, 33 ans, chaudronnier, rue St-Laurent, 84 et Marie Vandewalle, 27 ans, ménagère, rue Turgot, 26. — Louis Prouvost, 22 ans, débourreur, à Pierre-de-Roubaix, 50, et Céline Vanthuyne, 17 ans, dévideuse, rue du Pile, 2.

Jean Faillhart, 25 ans, domestique, rue Lafontaine, 17 et Eudoxie Dubois, 26 ans, devidense, rue Lafontaine, 5. — Alphonse Decauwer, 25 ans, tisserand, rue Monge, 45 et Alma Notebaert, 24 ans, tisserande, rue des Longues-Haies, 39. — Henri Wilfart, 24 ans, apprêteur, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 34 et Clémence Bourgeois, 23 ans, visiteuse de pièces, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 36. — Paul Herbaet, 25 ans, négociant à Dunkerque et Hélène Grumopres, 20 ans, sans profession à Roubaix. — Abraham Jacob, 34 ans, représentant de commerce à Paris et Jeanne Weil, 21 ans, sans profession, rue Nain, 65. — François Vantieghem, 27 ans, tisserand à Croix et Sophie Toutlemonde, 21 ans, tisserande, rue de la Perche, 21, fort Sioen.

Jules Nerrinck, 30 ans, tisserand, rue Monge, 95 et Marie Carrez, 29 ans, journalière, rue des Parveuns, 23. — Anatole Bazier, 24 ans, employé de commerce, à la Bassée et Angèle De Mil, 17 ans, servante, place de la Carre, 40. — Gustave Verplanken, 26 ans, tricheur, ruelle du Ballon et Céline Daubrenelle, 29 ans, journalière. — Edouard Caby, 23 ans, magasinier, à Tourcoing et Marie Buellen, 23 ans, boîtieuse, rue de Rome, 33. — Georges Eliet, 24 ans, rattacheur, Grande-Rue, 229 et Ida Valcke, 21 ans, journalière, rue Meyerbeer, 9.

Siekman Jacob, 28 ans, tisserand, rue Pouvroy, 24, et Derreux Céline, 24 ans, journalière, cour Lepiat. — Gaston Carpentier, 24 ans, jouffnalier, rue du Parc, 14 et Lise Ryelandt, 19 ans, couturière, rue du Parc, 1. — Jules Gindrelatte, 22 ans, peintre, rue Solférino, 35, et Catherine Dautez, 21 ans, boîtieuse, rue Solférino, 37. — François Fontaine, 24 ans, cordonnier, rue Bernard, cour Cornille, 2, et Sophie Bonmelaere, 21 ans, soigneuse, rue Bernard, cour Cornille, 2. — Charles Dejannoy, 23 ans, domestique, Roubaix, et Aline Depagny, 25 ans, ourdisseuse, Croix

Déclarations de décès. — Julien Seynhaeve, 25 ans, rue du Cartiny, 2. — Albert Frybourg, 33 ans, Grande-Rue, 49. — Jean Quadromme, 4 mois, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 28 mars.* — Lucienne Vandebrouck, rue Blanche. — Marie Devriesere, rue des Phalempins. — Célina Baelde, rue Delhaye. Jeanne Dumortier, rue du Bois. — Marguerite Capelle, rue du Brunpain. — Suzanne Collebert, rue du Moulin. — Laurente Mathon, rue du Faubourg. — Gustave Monteel, rue de Roubaisseille. — Joseph Denoghelaere, rue Jean Legrand. — Jean Legrand, rue du Collecteur. — Pierre Leplat, rue de Paris. — Laure Leclercq, rue des Ecaussines. — Charles Leman, rue du Virelois. — Fernand Tiquet, rue des Platas. — Marie Vanglabeck, rue de Roncq. — Marthe Dujardin, rue Winoc-Chocquel. Fernande Chevaucherie, rue du Dragon.

Publication de mariages. — Victor Perrenage, 29 ans, tisserand, et Maria Delahaye, 33 ans, soigneuse. — Armable Barre, 24 ans, fileur, et Romanie Lokier, 27 ans, repasseuse. — Frédéric Decraene, 25 ans, tisserand, et Sophie Dufour, 24 ans, retordeuse. — Georges Mispreuve, 21 ans, maréchal ferrant, et Palmyre Lamarque, 22 ans, sans profession. — Henri Vanhaewaert, 25 ans, domestique, et Joséphine Flinois, 31 ans, servante. — Jean Dalle, 28 ans, employé de commerce, et Marie Vanwynsberghe, 26 ans, visiteuse. — Edmond Wattelle, 27 ans, jardinier, et Philomène Cazier, 22 ans, couturière. —